

**MOHAMED-KARIM
ASSOUANE**

*L'Algérie
des laquais!*

Histoire

© Mohamed-Karim ASSOUANE.

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,

Intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de ce livre.

Préambule

Il y a eu la petite-fille du bachagha des Zibans de Biskra qui rendit hommage à cet aïeul en le disculpant de tous ses crimes et génocides contre les masses paysannes algériennes de l'Est du pays. Il en aura encore de petits êtres qui se mettront à faire les élégies des maitres de leur destinée.

Aux serviteurs de ses perfides, je souhaite leur faire part de ces lectures afin qu'ils sachent, une fois de plus, qu'ils ne forment qu'un maillon pourri et décadent de la misère sociale, culturelle et politique que nous subissons aujourd'hui.

Aux laquais du XXI^e siècle Algérien de saisir que les quelques portes qui leurs ont été ouvertes durant les deux dernières décennies, se refermeront très vite afin que nos demeures ne s'infectent pas davantage de leurs propos empoisonnés.

Aux illustres pères fondateurs de la féodalité coloniale et à leurs progéniture larvaire, nous vous dédions ces quelques lignes, afin que nous ne puissions nous attarder sur vos faits de sang génocidaire. Nous raviverons le souvenir de vous haïr davantage en réinitialisant notre mémoire sur la grandeur du sacrifice qui vous ont combattu et éliminé certains crapulas d'entre vous.

Un « Chef de tribu » : Parlementaire.

« Il est vrai que Laghouat a eu beaucoup d'hommes valeureux, qui œuvraient à sa prospérité et son progrès, à travers toutes les époques de son histoire. On a beaucoup parlé de ses habitants tenaces et hostiles à tout occupant, ses descendants des Gétules et de Hillal ibn Ameer, les maîtres du désert. Ainsi que de ses cadres et pets fonctionnaires qui ont servi honorablement leurs concitoyens, ses notabilités, ses hommes d e culture...

*A côté de ceux- là, il existe d'autres hommes que la tendance moderniste les a qualifiés de « **vieux turbans** ». Ces derniers se sont consacrés à la chefferie de leurs tribus et leurs territoires. Toutefois, ce qui est remarquable c'est que ses chefs aux fonctions administratives étaient Aussi des « **hommes politiques** ». En effet, je cite que par exemple le chef des Larbaâ était un « parlementaire ».*

*Il s'agit de **Si el hadj Lakhdar ben Mohammed ben Tayeb**, ce notable local de L a g h o u a t assumait en plus de sa charge de tribus, celle de membre des délégations financières algériennes. De chef de confédération Hadj Lakhdar entra aux délégations financières algériennes, à l'âge de **62** ans. Il y siégea de décembre 1898 à décembre 1904. En 1904, par exemple, Il présida la séance du 7 mars 1904 comme doyen d'âge. Il était représentant de la seconde arabe et faisait par de la commission^[1]_{SEPY} agriculture, commerce et industrie, postes et télégraphes, colonisation et forêts ». Son entrée à ce quasi-parlement est motivée d'abord par ces fonctions administratives, étant le chef d'une importante confédération de tribus. Puis par son appartenance à une famille de la noblesse militaire algérienne. Ce sont les critères d'élection à ce moment-là. **Ce qui nous rappelle, sans doute, les premières assemblées à caractère aristocratique de l'ancien régime, ancêtres de parlements puissants d'aujourd'hui.***

*Il faut dire que dans ce **parlement** embryonnaire, les **députés** ne proposaient pas des lois, comme il est coutume dans la tradition parlementaire, car le gouvernement colonial limitait leurs intervenons sous*

formes de vœux. Ils usaient, alors, pleinement de cette prérogative et n'arrêtaient pas d'émettre des vœux sur divers points de vue. Plus particulièrement, lorsqu'il s'agit du culte musulman (création de mosquée, médersas, enseignement coranique, nomination d'imams et de mouderess...) ou encore des intérêts économiques (développement des voies ferrées, propriété collective, propriété archs...). Les délégations algériennes sont créées par décret du 23 août 1898, le but de cette nouveauté dans le système colonial était d'apporter à son gouvernement des sous forme de vœux directes des représentants des contribuables algériens.

Si el Hadj Lakhdar FERHAT, notre premier parlementaire est né en 1836, appartenant à une famille très ancienne de la région, il a administré les tribus Larbaâ, jusqu'à son décès le 28 avril 1914. »

(Publié le 31 Juillet 2017 par Bachir Rouighi in **Histoire**)

Lorsque l'on prend connaissance de tels propos écrits 110 ans après que des *bachadels* aient été nommés à des *mahkama* (Tribunaux de droit musulman) durant la colonisation ou encore que des cadis aient bénéficiés du titre de Chevalier au titre d'indigène de la Légion d'honneur d'Algérie et de Tunisie, nous nous posons tout juste la question suivante : A l'honneur de quelle mémoire écrit-on afin de transformer un vulgaire traître et criminel, en héros du parlementarisme démocratique de la colonisation ? Quel honneur pour la région de Laghouat et des tribus hilaliennes qui la compose ! Un des sages de la communauté musulmane d'Algérie a disparu ne laissant derrière lui que de très beaux souvenirs de « Grand serviteur » de sa patrie d'adoption : la République coloniale de France.

Rafraichissant la mémoire de ceux qui à force de gazouiller se transforment en portevoix de la féodalité coloniale.

Le samedi 6/11/1922 à 19 heures, a eu lieu la *diffa* (réception des hôtes que l'on veut honorer) offerte par le bachagha Djelloul Ben Lakhdar assisté de son fils l'agha Dahilis, dans sa

maison de Laghouat. Réception fastueuse, dans les traditions de cette grande famille, unanimement considérée.

L'allocution du bachagha à la fin du repas, dans laquelle il dit sa joie et son orgueil de recevoir dans sa demeure le chef aimé et respecté de la nouvelle France et se fait l'interprète de sa famille, de ses caïds et de tous ses administrés pour assurer le gouverneur de leur gratitude profonde.

« Ils savent, dit-il au gouverneur, et ils comprennent qui vous êtes. Ils voient en vous l'éminent représentant de la Patrie généreuse et bienfaisante, et les acclamations frénétiques qui vous ont acclamé dans notre riante oasis, ils les ont poussées de toute leur foi inébranlable dans la France glorieuse et de tout leur cœur de bons Français, car ce n'est pas chez les vieux guerriers Larbaàs, à la nature droite et loyale, que pourraient pénétrer des pensées de désordre ou de révolte. Les esprits égarés qui font pareil calcul se trompent grossièrement. Les Larbaàs sont pratiques et pleins de bon sens, ils règlent eux-mêmes leurs affaires et n'admettent pas que des agitateurs osent dicter leur conduite. Ils n'écoutent d'autre voix que celle de la France. »

Le bachagha termine en émettant le vœu que le gouverneur emporte de son séjour à Laghouat l'impression que la France a dans ce pays de bons et loyaux sujets.

Au nom des siens, au nom de ses caïds, et de tous ses nomades, il lève son verre à la santé du gouverneur général et de sa famille.

« Je bois à notre Patrie généreuse et magnifique, à la France immortelle. »

Le dimanche, le gouverneur général Steeg s'est rendu à la mosquée de Laghouat et il a été reçu par l'imam Si Mohamed Benali et le *mouderès* si Abdelaziz Bouhamla Ben-Abderrahman.

L'imam prononce en arabe et traduit en français par le *mouderès*, *« Sans reconnaître un seul instant les bienfaits dont vous nous avez déjà comblés, nous gardons en nos cœurs la conviction profonde que votre bienveillance et votre sollicitude habituelle ne cesseront comme par le passé d'apporter leurs fruits, en cette région saharienne où, pour me servir*

encore d'un de nos vieux proverbes, ces dernières années ont mangé la chair, sucé le sang et entamé le squelette. »

À son tour le *mouderès* exprime toute la joie que sa visite cause aux indigènes de la région, le remercie de tout ce qu'ils a déjà fait pour rendre toujours plus prospère l'Algérie, aussi bien que *« pour assurer à la jeunesse musulmane les connaissances qui enrichissent ses facultés, le rendent plus à même d'apprécier les bienfaits de la France glorieuse. »*

Si Abdelaziz rappelle ensuite les épreuves de fidèles attachement que les enfants de Laghouat ont données à la Mère-Patrie, notamment pendant la guerre, puis il poursuit :

« Grande est leur fierté, Monsieur le Gouverneur général, d'avoir ainsi contribué dans toute la mesure de leurs forces au triomphe final, à la victoire définitive. Mais tous ces sacrifices librement consentis n'ont pas plus d'importance qu'une goutte d'eau dans le grand océan, si on les compare à la belle et douce tranquillité dont nous jouissons, au bien-être que cette France chevaleresque nous accorde en retour. »

Le *mouderès* termine par un vif éloge des officiers des Affaires indigènes, chefs dévoués, bienveillants et justes qui ne cessent de veiller au bien-être de leurs administrés et méritent la gratitude de toute la population de l'annexe.

L'après-midi, c'est au tour de l'agha Cheikh Ali d'organiser sa *diffa* dans sa riche demeure et ses admirables jardins.

« Grâce à vous nos enfants vivront dans le bonheur le plus parfait, sous l'égide de la France. De notre côté, soyez assuré que vous trouverez toujours en nous tout le loyalisme, toute la fidélité, tout le développement que nous devons à cette patrie qui nous entoure d'une si affectueuse tendresse. »

A 5 heures au cours du thé qu'il offrait au gouverneur et aux notabilités de la ville, le marabout Si Mohamed El-Kébir Tidjani a exprimé les sentiments de gratitude des musulmans pour la France en qui, l'Islam a toujours trouvé protection et amitié.

Ce qui précède, nous le devons à *L'Écho d'Alger* qui aime prendre tout son temps et élan langagier en ouvrant largement ses colonnes aux serviteurs de la France de la bienveillance

coloniale. La féodalité religieuse et terrienne de la région de Laghouat a grandement servi la conquête militaire de l'impérialisme français, en se mettant contre les insurrections paysannes de l'Émir Abdelkader, de Bouamama, d'El-Mokrani et de Boubaghla, contre toute forme de contestation touchant ce grand territoire jadis habité par les Gétules amazighs. Les armes mercenaires de la cavalerie des goums du Khalifa Si Djelloul n'ont jamais cessés de s'allier à celles de l'impérialisme colonial.

Voilà comment l'Islam de la colonisation se métamorphose en une arme de soumission pour des centaines de milliers de pastoraux, petits fellahs et esclaves au diktat de ceux qui s'enrichissaient grâce à la collaboration de classe avec le conquérant.

L'alliance Steeg-Si Djilali a été bien dressée face à l'avancée des idées politiques et démocratiques de l'émir Khaled que les nababs de la féodalité coloniale nomment « désordre ». Ne peut-on pas aller plus loin et dresser la liste de ceux à qui nous devons l'obscurantiste contribution d'avoir perdurer la colonisation franco-européenne durant 132 ans ?

À la fête du 4 mai 1930, le *Journal des débats politiques et littéraires* publiait le texte qui suit :

« Le gouvernement général présente, dans les jardins du Palais d'Été, les grands chefs indigènes.

Le groupe à cheval des chefs indigènes participant au cortège, de même que les chefs indigènes non montés qui sont présenté les uns et les autres au chef de l'Etat au Palais d'Été, ont tous rend d'agha ou de bachagha.

Le bachagha Djelloul Ben Lakhdar, chef de la Confédération des Larbaâ (Laghouat), prononce, au nom de tous les chefs indigènes de l'Algérie, l'allocution dont voici la traduction.

« Monsieur le Président de la République,

J'ai l'agréable mission et l'insigne honneur de vous saluer respectueusement au nom des chefs indigènes de l'Algérie.

L'hommage déférent que nous sommes venus vous rendre s'inspire autant de votre profond respect pour votre auguste personne et de notre inébranlable attachement à la France, notre patrie bien aimée.

Indissolublement attachés aux traditions de loyalisme et de fidélité que nos ancêtres nous ont léguées, nous n'avons qu'une seule ambition : servir toujours et partout la France avec tout notre cœur et faire aimer chaque jour davantage par les populations dont l'administration nous est confiée.

Comme ne serions-nous pas pénétrés d'un inexprimable gratitude pour la grande nation dont le génie bienfaisant s'est étendus à travers les siècles sur l'humanité tout entière et qui a accompli dans ce pays l'œuvre magnifique dont vous venez aujourd'hui célébrer avec pompe l'éclatant succès ?

La pacification des esprits, la sécurité, l'instruction, la justice, l'assistance, l'hygiène, la prospérité économique, le bien-être matériel et moral, tels sont les principaux bienfaits que nous devons à la France et qui portent le signe de son inépuisable générosité dont notre gouvernement général aimé et respecté ; M. Pierre Bordes, digne continuateur de ses illustres prédécesseurs et animateur passionné de toutes les œuvres indigènes, nous prodigue sans cesse les témoignages : transformation heureuse de notre territoire et conquête des cœurs, couronnée par l'univers et la concorde entre les races, voilà le bilan de l'heure présente qui nous ouvre encore les beaux espoirs pour l'avenir.

Liés définitivement à la mère patrie, nous lui abandonnons à tous jamais et avec une entière confiance notre destinée en revendiquant l'honneur de partager sa grandeur et sa place. »

Répondant au bachagha Djelloul, le Président de la République s'exprime ainsi :

« Je suis très touché des souhaits de bienvenue que vous venez de m'adresser et qui s'adressent par-dessus ma personne à la France, notre patrie commune.

Elle est devenue la votre parce qu'elle vous a aimez, parce qu'elle tenue à faire de vous des enfants occupant dans la grande famille nationale progressivement la place qui vous est due. Je connais votre grand passé, vos qualités. Je vous apporte le salut de la France.

Dès mon retour, je dirai à mes compatriotes, qui sont les vôtres quelle impression réconfortante j'ai emportée du spectacle auquel j'ai assisté, et surtout des paroles que m'ont adressées les grands chefs dont je connais la valeur et le dévouement à la mère Patrie. »

Les chefs indigènes, impassibles, dans leurs grands burnous, inclinent la tête respectueusement.

À 11 h. 30 le président se rend dans ses appartements où il va se reposer.

À midi 30, M. Doumergue assiste à un déjeuner intime. Il quittera le Palais d'Été à 15 heures pour se rendre au nouveau Palais des beaux-arts et à la fête indigène donnée à l'hippodrome du caroubier.

La liste des grands chefs de la féodalité coloniale montant à cheval au cortège officiel en partance de l'Amirauté au palais d'Été et assistant aux festivités du Centenaire de la domination impérialiste coloniale, le 4/5/1930 à 11 h 30.

PRÉFECTURE D'ALGER

- 1 – bachagha Ben Abdelkrim Ahmed (Sidi-Aïssa)
- 2 – bachagha Ben Abdelkrim Aïssa (Sidi-Aïssa)
- 3 – agha Bouzid Mansour (Sidi-Aïssa)
- 4 – agha Mansour Khodja (Maillot)
- 5 – bachagha Brahimi Lakhdar (Bir -Rabalou)
- 6 – agha Zahar Ali-Chérif (Berrouaghia)
- 7 – agha Bouchenafa Missoum (Berrouaghia)

8 – bachagha Ferhat Belgacem ben Djelloul (Theniet-el-Haâd)

9 – agha Benradja Ben-Kouider (Theniet-el-Haâd)

10 – agha Boukabous Ali (Theniet-el-Haâd)

11 – bachagha Ferhat Belgacem ben Moulay Otba (Sersou)

12 – bachagha Sayah Ahmed (Chélif)

13 – agha Draoua Mohamed (Chélif)

PRÉFECTURE D'ORAN

14 – agha Beldjilali Guecha (Tiaret)

15 – agha Benaouda (Ain-Temouchent)

PRÉFECTURE DE CONSTANTINE

16 – agha Benbouzid Mostefa (La Meskiana)

17 – agha Ourabah Ali (La Soummam)

18- bachagha Benchenouf Si Salah (Khenchela)

19 – agha Benabid Abdelaziz (Guergour)

20 – bachagha Ourabah Abderrahman (La Soummam)

21 – agha Nouri Mohamed (Souk-Ahras)

22 – agha Benhabylès Saïd (Takitount, Tizi N'Bechar)

TERRITOIRE D'AÏN-SEFRA

23 – bachagha Hamza Ben Kaddour (Géryville)

24 – agha Ahmed Ben Mohamed (Géryville)

TERRITOIRE DE TOUGGOURT

25 – cheikh el-arab Si Bouaziz Ben Gana (Biskra)

26 – agha Mostefa Ben Zerrouk (Biskra)

- 27 – agha El-Hadj Ben Gana (Biskra)
- 28 – agha Ali Ben Gana (Biskra)

TERRITOIRE DE LAGHOUAT

- 29 – bachagha Djelloul (Laghouat)
- 30 – agha Dehilis (Laghouat)
- 31 – agha Belaïch Benaïssa (Djelfa)
- 32 – agha Yahia Ben Saïd (Djelfa)
- 33- agha Ahmed Ben Mohamed (Djelfa)

La liste des chefs féodaux de la colonisation sans monture assistant à la présentation de leurs grands chefs au Palais d'Été du proconsul de l'empire Français.

PRÉFECTURE D'ALGER

- 34 – agha Cherfaoui Ahmed (Aumale)
- 35 – bachagha Mahieddine Mohamed (Larba)
- 36 – agha Sebaoui Mohamed (Médéa)
- 37 – agha Ziane Bouziane El-Hadj (Miliana)
- 38 – agha Si Ahmed Si Menad (Djurdjura)
- 39 – agha Tahar Ahmed Bentahar (Ténès)
- 40 – bachagha Smaïl Saïd (Mirabeau)
- 41 – agha Cherfa Saïd (Mekla)
- 42 – bachagha Bensiam (Hussein-Dey)

PRÉFECTURE D'ORAN

- 43 – bachagha Ould Kadi Ali (Lourmel, El-Amiria)
- 44 – bachagha Benchiha Hadj (Ain-Temouchent)
- 45 – bachagha Abessadok Kaddour (Cassaigne, Sidi-Ali)
- 46 – agha Benrostane (Tlemcen)

- 47 – agha Laribi Motacem (Cassaigne)
- 48 – agha Benchenane Mohamed (Mascara)
- 49 – agha Hammou Mohamed (Frenda)
- 50 – agha Mahieddine Belgacem (Djébel Nador, Mascara)
- 51 – bachagha Sahraoui (Djébel Nador)
- 52 – agha Aounallah (Saïda)
- 53 – agha Hamidat Kaddour (Saïda)
- 54 – agha Ben El-Hadj Djelloul Mohamed (Zemmora)
- 55 – agha Ben El-Hadj Djelloul Ahmed (Zemmora)

PRÉFECTURE DE CONSTANTINE

- 56 – bachagha Amor Benabid (Guergour)
- 57 – agha Smati Mohamed (Guergour)
- 58 – bachagha Chibane Belkacem (Bibans)
- 59 – agha Mrad Dadj (Oued-Cherf)
- 60 – agha Bourrioua Salem (Aïn-Mlila)
- 60 – agha Chitour Mahi (Akbou)

TERRITOIRE D'AIN-SEFRA

- 62 – bachagha Abdelkader Beneddine (Géryville)
- 63 – bachagha Si Moulay (Ain-Sefra), malade actuellement.
Douteux.

TERRITOIRE DE TOUGGOURT

- 64 – bachagha Abdelaziz Massari (El-Oued)
- 65 – agha Khalifa Mohamed (Touggourt)
- 66 – agha Si Mohamed Senoussi (Touggourt)

TERRITOIRE DE LAGHOUAT

- 67 – agha Yahia Ben Lakhdar (Laghouat)
- 68 – agha Mohamed Bencheikh Ali (Laghouat)
- 69 – agha Lakhdar Benhamza (Laghouat)
- 70 – bachagha Saïd Ben Abdesellem (Djelfa)
- 71 – agha Chérif Ben Ali Ahmed (Djelfa)

CHEFS TOUAREGS

- 72 – akhamouk Ag Yemma et son fils
- 73 – amenokal des Touaregs du Hoggar
- 74 – caïd Ouenni.

Les nominés dans l'ordre de la Légion d'honneur à l'occasion du centenaire du génocide colonial, sont comme suite :

Grand Croix :

1- Si Bouaziz Ben M'Hamed Bengana, cheikh el-arab, bachaga des Zibans et Arab Chéraga (annexe de Biskra).

Grand Officier :

1- Si Abdelaziz Ben Si Smaïl Benmassari Ali, bachagha de l'Oued-Souf (annexe d'El-Oued).

2- Si Dehilis Bendjelloul Ben El-hadj Lakhdar, agha de Larbaâ (annexe de Laghouat).

3- Si Ahmed Ben Mohamed, agha des Ksour (annexe de Géryville).

Commandeurs :

- 1- Ahmed Ben Abdelkader, caïd des caïds des Ouled-Abdelkader.
- 2- Si Mohamed Ould Si Zerrouki Ben Mohamed, caïd des Ouled-Boubakeur (annexe d'Ain-Sefra).

- 3- Yahia Ben Si Saïd, caïd des Ouled-Sidi-Younès et Zinina (annexe de Djelfa).
- 4- Akhemouk Ag Yemma, amenokal des Hoggars (annexe du Hoggar).

Officiers :

- 1- Ahmed Ould Cheikh, khalifa de la tribu des Sendan (annexe de Mecheria)
- 2- Si Mohamed El-Kébir Ben Si El-Bachir Tidjani, chef de l'ordre des Tidjani (annexe de Laghouat).

Chevaliers :

- 1- Ahmed Benahmed Benchaâchou, caïd de la tribu des Ouled-Amrani.
- 2- Djelloul Ould Ali, chef des Khialas (annexes de Gélyville).
- 3- Harzalla Benhadj Kaddour Benmouissa, chef de la fraction des Ghott (annexe d'Ouargla).

Que puis-je retenir de cette liste des 74 représentants de l'infestation féodale coloniale des terres d'Algérie ?

Une chose fondamentale. Cent ans après la domination euro-française, ces insectes telluriques et leurs braves descendants, des millipèdes, coléoptères et gastropodes sont revenus il y a 30 ans et règnent en petits maîtres. Des êtres exosquelette à effet ravageur sur des populations infectées par les maladies, les épidémies, et l'extrême pauvreté.

Pour revenir à leur gourou, nous ajouterons que le khalifa Djelloul Ben Lakhdar avait rendu visite à son proconsul colonial, M. Bordès à Oloron-sur-Mer (France) et profita pour visiter le *haras* de Gelos près de Pau et pour voir dans cet établissement hippique l'étalon qu'il donna au président de la République française lors des fêtes du Centenaire.

Alors que la progéniture larvèsque du khalifa se faisait concourir, le 8/4/1934, sous l'égide de l'Union sportive et de

préparations militaire de Laghouat pour gagner des prix tels qu'un fusils Harmerlers de calibre 16 mm, un phonographe pour écouter Oum-Keltoum et le chant de *La Marseillaise*, un réveil pour se réveiller tôt et partir à la chasse des gazelles, un stylo pour juste signer les documents que leurs remettront les commandants militaires des « Annexes territoriales » de Ghardaïa et de Djelfa, un pneu cyclette qui certainement remplacera leur pneumatique d'écervelé, une lampe électrique garnie afin de voir dans les grandes obscurités des siècles de l'obscurantisme du féodalisme religieux, une carabine 6 mm pour s'entraîner à bien visé les pauvres *bergers et khammès*, enfin une montre huit jours de marque Jaeger-Lecoultre pour qu'ils se mettent à l'heure parisienne de l'imitation des maitres.

Pourquoi, me diriez-vous, ais-je fait une presque fixation sur cette chefferie coloniale ? Mais, c'est parce qu'elle revendique, pour la plus part, d'être de noble descendance du prophète de l'Islam, c'est pas intéressant ça ? Si. Nous leur devons énormément dans la diffusion de la religion de la colonisation et ces gastropodes et scarabéidés n'ont fait que perduré l'arriération de tout un peuple, puisqu'ils forment cette belle jonction entre l'esprit de l'exploitation colonialiste et celle des pesticides de l'ignorance.

Lorsque le doyen des suppôts de la trahison tribale participe aux travaux de la session d'études algériennes du Haut Comité méditerranéen, du 13 au 17/12/1938, aux côtés de Bensaci, cadi de Constantine, Abdelkader Saïah, président de la section arabe des Délégations financières, le Dr. Tamzali Abdenmour, délégué financier de la Kabylie, le Dr. Lakhdari, délégué financier de Guelma et Abassa Abdelhak, délégué financier de Mostaganem, c'est juste pour apporter une nouvelle affirmation de « l'attachement des Musulmans algériens à la mère-Patrie ».

Après sa présence clownesque à ce sommet du partage des richesses des colonies maghrébines, le khalifa Djelloul regagne Cannes puis Nice pour assister à une revue du bataillon alpin. Il alluma sa pipe, écrivait Claude Gaudin du journal *Le Jour*

(21/12/1938), et soudain la pointe en avant, à bout de poing, comme un sabre et répondait à la question s'il allait prendre la parole pour fustiger Mussolini qui tente d'envahir la Tunisie.

« Oui je dirai ce que j'ai à dire, Cannes n'est pas loin de Nice. Je rappellerai que Annibal passa par là... Sans doute est-ce une vieille histoire, mais celle du monde n'est-elle pas un éternel recommencement ? »

Avant de poursuivre, dans un excellent français émaillé d'arabismes et des syllabes roulant rudes, en disant :

« Maroc, Algérie, Tunisie, nous sommes tous Musulmans. Nous ne sommes pas des monnaies d'échange. Si Mussolini veut toucher à la Tunisie, c'est tout le monde musulman qu'il trouve devant lui pour défendre l'autorité de la France et de ses traditions.

Sept millions d'entre nous sont Français. Depuis près d'un siècle, nous avons travaillé avec l'autorité française...

Mon grand-père Mohamed Ben Taïeb, rallié tout de suite à la cause de la France, se battit aux côtés du général Yusuf, du général Pélissier. C'était en 1852... Son sabre ne s'est jamais démenti...

Mon père, lui, le Bachaga des Larbaa, El-Hadj Lakhdar Ben Mohamed, officier de spahi, à la tête de ses goums ne cesse de sillonner le Sahara. En 1864 il se bat contre les Oulad Sidi Cheikh ; en 1870 il soutient les colonnes françaises à Bouchacha, en 1881 il est à Bounaname...en 1882 il se bat au Mzab !

L'épée suit la veine, j'ai suivi l'exemple. Pouvais-je faire mentir mon sang ? Si je devais vous raconter mes souvenirs, deux fois la lune se lèvera, deux fois le soleil se coucherait, mais ce que je veux vous dire c'est que ce passé-là nous donne le droit de répondre à qui menace de disposer de nous ! »

À la question, s'il n'avait pas fait le « baroud » en Tunisie, le khalifa des Larbaâ répondait :

« Si. C'était en 1881. Ça n'allait pas très fort là-bas. Alors, j'ai réuni 400 cavaliers de ma confédération des Larbaâ, dont 41 étaient des membres de ma feuille. Et puis on est parti, moi à la tête de mon goum et ça été Gabès, Sfax, Sousse, Gafsa : le sud-tunisien était ouvert. »

Il laissera éteindre sa pipe, il l'a rallumera par la suite et en profite pour ne plus répondre aux questions.

« Je ne suis plus jeune. Mais si la prépondérance de la France était mise en danger en Tunisie, je serai prêt à donner l'exemple et avec mes deux fils et mon petit-fils nous lèverons tous les nôtres... »

Le journaliste français lui demanda alors qu'elle sera la réaction des musulmans tripolitains en cas de l'invasion des armées de Mussolini :

« Ils sont Musulmans, ils subissent la domination italienne, ils ne l'acceptent pas, ils l'ont dit à Tunis il y a quelques jours où ils se sont réunis, ils ont dénoncé la menace italienne et détrompé les paroles mensongères qu'on leur avait prêtées outremer. »

Ici, dans la Métropole, peut-être avez-vous le loisir de prendre les prétentions italiennes à la légère pour nous c'est une question d'amour-propre. Si il le faut nous irons au baroud, si il le faut nous mourrons tous, mais musulmans nous n'accepterons que l'autorité que nous avons acceptée et librement servie : c'est-à-dire celle de la France... »

Et au journaliste de conclure que :

« C'est ainsi que j'ai entendu parler le chef de l'illustre famille des Benferhat, conquérant d'hier, gardien de l'avenir. »

Le jeudi 19/1/1940, le khalifa des Larbâa s'éteindra après une « douloureuse » maladie. *L'Action Française* du mouvement royaliste de Charles Maurras et Léon Daudet, considère cette disparition comme une *immense perte pour le monde musulman algérien*. À son obsèques, Marcel Grégoire, au nom du gouvernement général de la colonie Algérie, retracera « *la vie glorieuse du grand chef* » de la confédération féodale.

Le 15/5/1940, son fils Ferhat Dehilis Ben Djelloul Ben Lakhdar reprend les commandes des tribus Maamra et Larbâa et assiste à Sidi-Makhlouf, à une réunion des principaux chefs féodaux du territoire militaire de Ghardaïa. Le fils de Ferhat, *Marboum*, bachagha de récente nomination assiste à cette rencontre aux côtés des bachaghas Mohamed Ben Cheikh-Ali,

Belahrèche Ahmed de Bou-Saâda et Ben Chérif, du caïd des caïds Sliman, de Mélika et du caïd Ben Salem Taouti, etc...

Après les massacres du 8 mai 1945, une nouvelle page s'ouvre à la colonie Algérie, mais n'affectera la régence féodale des bachaghas, bien au contraire l'administration de la France-combattante veille à ce rien ne soit remis en cause sur le plan politique et social. En janvier 1946, c'est le fils Ferhat-Marhoum Ben Dihilis qui sera nommé chef de la confédération des Larbâa en territoire toujours militaire.

La fabrique de la féodalité coloniale.

C'est vers 1700 que les Larbâa font leur apparition dans la région de Laghouat. Elle doit son nom à cette grande tribu Hilalienne qui occupait les Zibanes en raison de son fractionnement en 4 groupements : les Maamra, les Hadjadj, les Ouled-Salah et les Ouled-Zid.

Les Hadjadj et les Maamra se sont établis sur le versant méridional du Djebel Boukhaïl où se trouvaient d'agréables pâturages et ils avaient comme voisinage les Ouled-Yacoub et les Rahmoun. Ces derniers, rallient les Larbâa et se partagèrent en deux fractions.

Les Larbâa s'installeront au nord et à l'ouest de Laghouat. Ils seront rejoints par Ouled-Salah, quand aux Ouled-Zid, ils resteront dans la région des Zibanes.

Selon certains historiens, le 18^{ème} siècle fut pour Laghouat et sa région, une suite ininterrompue de guerres, de révoltes, de querelles et de conflits entre tribus. Les Larbâa ne pouvaient se *citadinisés* et préférèrent nomadisait dans les riches pâturages de l'Alfa.

Les Ouled-Serghin et les Ouled-Hallaf s'installèrent eux, dans la ville qui n'a pas échappé aux conflits de famille que les deys d'Oran alimentés. C'est au-milieu du même siècle qu'un *marabout*, Ahmed Ben Salem Tidjani s'installa au village d'Aïn Madhi et créa son ordre religieux, portant son nom et qui est aujourd'hui une société religieuse d'envergure mondiale.

À l'arrivée des armées coloniales française, les Larbâa étaient sous les ordres du fils des Maamar, Ahmed Ben Salem qui ralliera la puissance coloniale et recevra le titre de khalifa. Mais vite remplacé par son fils aîné Ben Naceur Ben Salem et ce pour incompétences dans l'application des ordres des commandants militaires de la place. Ben Naceur, nommé agha, il promulgue son fils, Cheikh-Ali au grade de caïd. Ce dernier est un véritable grand serviteur de la domination euro-française à un moment où se multipliés les agitations du Chérif d'Ouargla à l'est et la révolte des Ouled Sidi-Cheikh à l'ouest.

Cheikh-Ali contribua énormément à la répression coloniale des populations du Sud et sera chichement récompensé par ses tenanciers. Il sera élevé à la dignité de bachagha de Laghouat et des Ksour dès juillet 1875, le commandement des cavaliers-goums sera laissé à son fils Mohamed Ben Cheikh-Ali portant l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur.

Mais les Larbâa n'avaient plus de chef depuis que l'agha Ben Naceur Ben Chora, gendre du khalifa Ahmed Ben Salem était passé à la rébellion armée avec ses guerriers. Totalement disloquée durant des années, la grande tribu finira par intégrée le projet de l'administration coloniale de faire de la région de Laghouat une sorte d'*aghelik* en proposant le cousin du « révolté » même, l'agha Ben Naceur Ben Chora, Lakhdar Ben Mohamed qui remplacera son père à la tête de la tribu des Maamra dès le mois de mai 1875. Le 26/7/1875, Lakhdar sera nommé agha des Larbâa, et son frère Hamza Ben Mohammed, le remplacera comme caïd au sein des Maamra. Ainsi l'on édifie une petite principauté féodale qui arrangera par la suite l'expansion du capital colonial en termes de transports routiers, chemin de fer, programme de reboisement et agriculture de transformation, pour le compte des seigneurs des banques parisiennes, bien entendu.

Dans Paris où le trépignement de la journée laisse à la nuit la fièvre des nerfs encore mal apaisés, nous avons rêvé d'une oasis où le calme nonchalant des heures toutes emplies de soleil transmettait le bercement de sa tendresse jusqu'à la splendeur des étoiles. *Paris-Midi*, 22/12/1923.

Les jours coloniaux s'écoulaient dans la joie qu'alanguissait le soleil d'or et qu'attendrissait l'ombre fraternelle des rochers ou des collines. Les regards du colonialisme renouvèlent la contemplation d'un azur s'ouvrant comme un arc de triomphe vers des élans de rêve et d'infini, dans le but d'oublier l'agitation bruyant de la vie contemporaine.

Le colonialisme se lève avec l'aube dorée illuminant les cimes des palmiers et se couche, l'âme éprise, dans le bercement des étoiles et autour de lui, la plaine communique à son repos nocturne tout le majestueux assoupissement de son immensité.

À Paris, le colonialiste s'éveille dans la brume matinale et le bruit des autobus. Le soir, il subit la fièvre haletante des journées trop remplies.

En quittant le désert, il regrettera juste un instant, la palmeraie et l'émeraude qui surgie du sable d'or, le large lit de l'oued et la solennité de l'azur ambiant. Il pleurera la *segua* entraînant ses eaux vives, qui multiplie, dans le caprice de sa course, la tendresse de son miroir et de sa jeune fraîcheur.

Le colonialiste regrettera les jardins, les maisons immaculées de par de la blancheur de la chaux ou tout juste ternies de par la pauvreté de la terre séchée en plein soleil.

Jean Melia regrette de ne plus voir la grâce sainte des mosquées et des marabouts ou la masse guerrière des hauts forts dominant tout l'espace.

Rien n'est dit sur les « sujets musulmans » de Laghouat, ils sont de l'ordre de la haute administration et de sa compétence à gérer les problèmes sanitaires dont la lutte contre le typhus. Des années de sécheresses, des épizooties sur les troupeaux des nomades sahariens, une crise financière qui a retenti sur les sujets musulmans, ont amené dans l'hiver 1920-1921 une misère intense dans certaines régions de l'Algérie, notamment dans les cercles militaires de Djelfa, Laghouat (Territoires du Sud), Zemmora, Tiaret (département d'Oran) et aux confins du Maroc.

Une misère, qui s'est accompagnée comme durant les années de famines qui ont précédés, l'éclosion de typhus. Les chiffres de la colonisation sont révélateurs. Dans les cas de typhus le nombre s'élève à près de 7000, avec 1500 décès. *« Une étude de la mortalité, d'octobre 1920 à octobre 1921, pour les seuls départements d'Alger et d'Oran, en y comprenant les territoires du Sud correspondants, comparés à ceux années normale, montre un excédant de 16000 attribuables à la misère et à ses conséquences (typhus, froid, consommation, cachexie, etc.). »*

La famine de 1867-1868 a provoqué près de 300000 décès dans le seul département d'Alger. Mais la colonisation était forcée de reconnaître que le résultat est dû aux efforts accomplis par son organisation. Comprendre par là, que le nombre des victimes n'est pas aussi alarmant puisqu'il concerne les « sujets musulmans » qui doivent disparaître à bon nombre et doivent laissés place à l'immigration européenne.

Une autre page de littérature bourgeoise, féroce et cynique, se lit dans la conclusion d'une lettre-article d'une Parisienne qui venait tout juste de rentrée de Laghouat en pleine famine.

« Pourquoi faire ces choses ? Loin de moi, en en parlant, la pensée d'incriminer personne, pas même le « gouvernement », que c'est un travers national de rendre responsable de tout : le ce qu'on est augmenté par son propriétaire, qu'on ne trouve pas de cuisinière, que les tramways sont complets, qu'on a glissé sur une pelure d'orange. Ce que, pour remédier à tant de détresse fait le service des affaires indigènes, j'en suis témoin. Pas davantage ne voudrais-je donner texte d'attaques contre notre domination à ces Français ou prétendus tels qui font profession de salir toute œuvre française, non plus qu'à ces civilisés ; fort aisés de l'être, pour qui c'est un snobisme de dénoncer à tout propos la faillite de la civilisation. Si misérables que soient ces populations sahariennes, avant nous elles l'étaient bien plus encore. Le seul responsable est Celui à qui nous ne saurions demander de comptes. S'il a créé la grasse Normandie, le fertile Beauce, la généreuse Bourgogne, il a créé aussi le désert dur et hostile. »

Durant les épidémies coloniales, les « sujets musulmans » formaient de réels étalages de cadavres le long des routes allant de Boghar à Metlili à une centaine de kilomètres vers le sud d'Alger. Femmes, vieillards et enfants partagés les odeurs nauséabondes de restes d'animaux familiers et sauvages.

Le spectacle est effarant et incessant durant ce siècle de civilisation coloniale. Le texte du militant socialo-anarchiste, Victor Spielmann en date du 7/4/1923, est grandement éloquent qui montre bien qu'une situation de génocide de masse a été bien orchestrée vis-à-vis des populations algériennes.

La famine en Algérie. Son étendue. Sa profondeur.

L'Humanité, 7/4/1923.

La famine qui existait à l'état latent, dans notre colonie, a fait brusquement explosion ; au commencement de l'année 1923. Elle s'étend d'un bout à l'autre de l'Algérie, de la Calle à Nemours, de tout le littoral à l'Extrême Sud.

Cela est établi par une correspondance privée et officielle volumineuse, nous parvenant de tous les points de l'Algérie.

En dehors des grands comités de secours qui rayonnent de toute l'Algérie, il a été créé, sur l'initiative de personnes charitables, voire officielle, des comités locaux de secours preuve de l'existence du fléau — dans de nombreux centres algériens, les secours administratifs ayant été reconnus insuffisants, par tout le monde.

Sa profondeur est telle, que beaucoup de meskines sont morts de froid et de faim, principalement dans le Sud et sur la lisière entre le Sud et les Hauts-Plateaux, où un cordon sanitaire a été établi pour empêcher ces malheureux de franchir la zone défendue et venir échouer et étaler leur misère dans les grandes villes de littoral.

En vain. La misère était si grande que nombre de meskines ont rompu le cordon, trompant la surveillance administrative, et sont venues, en loques, squelettiques, envahir plusieurs villes des Hauts-Plateaux et du littoral.

Alger même, malgré le service de surveillance sévère, n'a pas été indemne et plusieurs centaines de meskines y ont été secourus temporairement et

renvoyés ensuite dans leurs douars, où en dehors des quelques secours qu'ils recevaient de l'Administration, leur nourriture principale étaient les racines – korchef- artichauts sauvages et autres herbes.

Comme nos paysans français, au bon vieux temps féodal. Aussi, la moralité, par misère physiologique, devient-elle effrayante, engendrant tout un cortège de maladies, d'épidémies, sont le typhus qui a fait, à son tour, pas mal de ravages, parmi ces êtres n'ayant plus que la peau et les os.

Cette offense maladie s'est proposée sur certains points des centres de colonisation et a atteint le personnel des communes mixtes, chargés de soigner les meskines.

À Colbert, près de Sétif, des cavaliers de la commune mixte ont été atteints et le docteur Gambini, qui soignait les uns et les autres, vient de mourir de cette maladie, victime du devoir.

L'Administration, en présence du fléau de la misère grandissante, a bien pris quelques dispositions pour l'enrayer, mais souvent insuffisantes ou inefficaces.

Il s'est trouvé aussi des agents administratifs, chargés de distribuer les secours aux affamés, qui ont détourné les fonds à leur profit, spéculant sur la misère humaine, ce qu'il y a de plus infâme.

À Laghouat, le capitaine Vendeur – nom prédestiné – a détourné plusieurs centaines de mille francs, dont une grande partie était destinée aux meskines.

À Bou-Saada un fonctionnaire a été démissionné pour les mêmes causes.

Remarquez que ces deux points géographiques du Sud sont de ceux où la famine fait le plus rage.

Les causes

Les causes ne sont pas dues, comme beaucoup de personnes le pensent, uniquement à la sécheresse, au manque de récolte de l'année dernière, à l'hiver rigoureux que nous venons de passer, empêchant beaucoup d'ouvriers agricoles des Hauts-Plateaux et du Tell de travailler, non, elles sont plus profondes.

La première, la plus grave, est l'expropriation, la spoliation territoriale, refoulant l'indigène de ses bonnes terres vers les steppes ou terres incultes.

La tribu des Hachem a été expropriée de 50000 hectares. La tribu des Ouled-Sidi-Brahim, justement de Bou-Saada, a été spoliée par son agha, Si Nadir, de 4600 hectares.

Deux exemples entre mille...

Et l'on s'étonne ensuite de ces explosions de famine et d'insécurité.

Ces malheureux, n'ayant plus de terres à cultiver, vivent à l'état de famine endémique.

Une autre cause, qui vient aggraver la situation du travailleur indigène, agricole ou industriel, est le salaire de famine qu'il reçoit. Ce salaire varie, pour l'ouvrier agricole entre deux et trois francs par jour ; pour l'ouvrier industriel entre quatre à cinq francs.

Généralement les indigènes sont chargés de famille. Pour peu que le travail manque, de quelques jours seulement, les voilà dans la misère noire, affamée, car leur salaire dérisoire ne leur permet jamais de faire des économies.

Le paupérisme, la faim, s'étendent sur la plus grande partie de la population indigène algérienne.

Actuellement, ils sont des millions à souffrir.

Le remède

Il y a encore actuellement, en Algérie, plus de trois millions d'hectares de terres en friche ou mal cultivées.

Voir à ce sujet le rapport Mercier-Vallet, sur la question des terres arch et ma brochure critiquant ce rapport « Colonisation Algérienne, etc... en 1922 ».

Eh bien ! qu'on ne se contente pas de théories platoniques, qu'on mette en exécution ce vaste projet de mise en valeur de ces terres, par l'organisation de l'hydraulique agricole et par les crédits nécessaires, mis à la disposition des indigènes et des petits colons, auxquels ces terres seraient réparties, proportionnellement au nombre de chaque partie et un grand pas serait fait vers la fin du cauchemar de la famine.

Il faudrait aussi qu'une réglementation du salaire des ouvriers indigènes intervienne — officiellement — en attendant qu'ils puissent s'organiser un minimum de salaire, afin de manger à leur faim.

Il faudra aussi surtout créer des écoles élémentaires et professionnelles là où il n'en existe point et ils sont nombreux encore ces points.

*600000 enfants indigènes attendent encore leur tour d'aller à l'école...
6000 à Alger, capitale !*

Des écoles, des écoles ! Pour permettre à ces malheureux de mieux pouvoir lutter pour l'existence et gagner leur vie sans avoir recours à notre charité, ce qui est aussi humiliant pour nous que pour eux. Ils ont droit à l'existence comme nous, ces frères humains, et leur sécurité répond de la nôtre.

Victor SPIELMANN

À Constantine, les mendiants encombrés la cité et succombés au coin des rues. À Djelfa, on enferme les *meskines* pour que les autorités coloniales ne soient pas troublées par le spectacle de la famine. Le long des voies ferrées, l'administration installe des services d'ordre pour que les trains et les gars ne soient pas assaillis par les affamés.

Les *meskines* ont été même rapatrié au fond de leurs cases afin de mourir. De son côté, le proconsul colonial, Steeg ne fait qu'enchaîner de pompeuses phrases sur la grandeur et la générosité de son administration.

L'indigénat politique

Soixante ans de dépendance économique, politique et sociale, l'Algérie (ex-Numidie, ex-Mauritanie, ex-Berbérie, ex-Jazaïr) est à la croisée de chemins. Les trois dernières décennies ont mis

le ton d'une nouvelle « romanisation » du pays dont le maître-d'œuvre est l'Impérialisme multipolaire. L'Algérie accourt le risque d'un morcellement en 6 ou 7 petits États territorialisés par des frontières tribales.

Comment osent-on encore, après plus d'un demi siècle d'indépendance politique, continuer à faire l'éloge de ceux qui ont orchestrés le génocide latent de leurs coreligionnaires dont le chiffre dépasse les 12 millions de victimes entre 1830 et 1962.

Rafrichissons les mémoires de mouches de ceux et celles qui viennent d'outre-mer, nous parlés de *jalons méthodologiques* à traiter notre propre histoire. Citons leurs un de ces laquais des proconsuls Bordés et Steeg, en la personne de l'agha Sidi Mahieddine, maire-adjoint d'Alger et représentant de la féodalité turco-algéroise en 1930.

Il était à Paris, au milieu d'une *forte délégation de chefs indigènes*, faisant allégeance à la Métropole coloniale à l'occasion du Centenaire esclavagiste. Le 15/7/1930 et face à 42 bachaghas et aghas, il prononça le discours qui suit, dans la grande salle de la Municipalité de la ville de Paris :

Monsieur le Président,

Messieurs les Membres du Conseil Municipal de paris,

Messieurs,

Qu'il me soit permis, tout d'abord, de vous dire l'émotion profonde que mes collègues, les Chefs indigènes de l'Algérie, et moi-même ressentons aujourd'hui en votre personne et de vous exprimer toute la reconnaissance, toute la fierté aussi qu'engendre en nous l'honneur immense que vous nous avez fait en nous associant si intimement à cette manifestation de sympathie que vous avez eu la délicate attention d'organiser pour célébrer, à votre tour, notre glorieux centenaire.

L'écho des chaleureuses acclamations qui nous ont salués hier, tout le long des parcours, nous laissera un souvenir gravé dans nos cœurs en traits ineffaçables.

Cet écho parviendra, pour les remplir d'orgueil, jusqu'aux plus lointain de nos douars.

Elles nous ont montré, ces acclamations du peuple vibrant et enthousiaste de Paris, combien était définitive et absolue l'entrée de l'Algérie musulmane dans la grande famille française.

Et, de cela, nous sommes heureux au delà de tout expression, puisque c'est à la réalisation de ce vœu qui nous était le plus cher que nous avons tous ardemment consacré notre vie.

Oui, Messieurs, au cours de ce brillant défilé de notre incomparable armée, où Français d'origine et Musulmans français se trouvaient confondus autour du drapeau tricolore, nous avons senti l'étreinte de la France, notre Mère affectueuse qui nous serait tendrement dans ses bras avec ses autres enfants.

Monsieur le Président et Messieurs les Membres du Conseil Municipal de Paris, laissez-moi, au nom des élus indigènes de l'Algérie et de notre population musulmane tout entière, nous dire notre très vive gratitude pour la touchante sollicitude dont nos compatriotes, qui vous apportent le concours de leur main-d'œuvre, sont l'objet de votre part.

Nous connaissons les œuvres humanitaires et sociales que votre inépuisable générosité a multipliées à leur profit et qui sont le prolongement de celles que nous devons en Algérie au Gouvernement de la République et à M. le Gouverneur général, son éminent représentant.

De cette bienveillance persévérante, qui a pour résultat de faire aimer davantage la France par les indigènes, soyez, Messieurs, les très profondément remerciés, et permettez-moi d'adresser un hommage particulier de reconnaissance à votre distingué collègue, M. Pierre Godin, qui, fidèle à son origine algérienne, s'est fait l'animateur infatigable de toutes les institutions d'assistance et de protection morale créées en faveur des nôtres dans la grande Capitale.

Vive la France !

Vive la Ville de paris !

Vive l'Algérie Française ! »

(Applaudissement prolongés.)

Le 17/4/1920, la France colonial se rappelle tristement ses dignitaires féodaux, après les boucheries de la 1^{ère} guerre impérialiste mondiale. A la veille de la mobilisation pour la guerre génocidaire, l'agha de Bou-Saada, Si Mohammed Bendhif a succombé à Alger, victime d'un banal accident d'automobile. Ce qui n'empêche pas deux de ses fils de partir aussitôt à la tête de leur goum et de « couvrir de gloire » sur la terre de leur patrie adoptive.

En septembre 1915, le « très influent » bachagha Si Ali-Bey Benchennouf-Belbey, tombe à Khenchela sous les balles de « perfides assassins », le jour même où son fils aîné, lieutenant de goum, débarque à Skikda (ex-Philippeville), de retour des tranchées.

En 1916, le centenaire agha Debbah Bou-Akkaz, « djouad réputée », ayant servi la France jusqu'à son dernier souffle et lui ayant aussi donné ses enfants, précède dans la tombe le « puissant caïd à la clef d'or » Bou-Maïza, lequel, après trois quarts de siècle de services soutenus, s'éteint à Annaba (ex-Bône) et unanimement regretté.

Ensuite, c'est le « distingué agha de T'Kout », Si Bouhafs, frère d'Ali-Bey Benchennouf-Belbey qui, durant cette guerre, s'était dépensé sans compter pour assurer « la tranquillité » dans les Aurès au regard mépris de sa santé déjà fort éprouvée.

Après lui, le bachagha d'El-Oued, Manamani-Bey, ancien et vaillant capitaine de l'armée française succombe aux fatigues qu'il a éprouvées au cours de « ses randonnées de répression » à Djanet et à Ghadamès.

À Oran, en novembre 1918, à la veille de l'armistice, s'était « le vrai patriote » que fut Ali Mahieddine, qui sacrifia « héroïquement sa santé à son devoir », précédant de quelques moi dans la tombe son zélé collègue aux Délégations Financières, « l'opulent » cadi de Chleff (ex-Orléansville), Sayah Mohammed-Benhenni.

Tout comme l'Empire colonial français déplora la mort du caïd de Tadjemout, Si Yahia ben Taouti, neveu de l'ancien khalifa du Sud, Cheikh Ali, lequel, lors de la mobilisation, répondait à l'appel du Gouvernement par ce bref télégramme qui est toute une page d'histoire : *« ma famille et moi acceptons avec enthousiasme votre proposition. Mon fils Taouti est parti d'hier pour aller combattre sur le front français. »*

Et ce fut le tour du bachagha des Ouled-Naïl, Si Mohammed ben Belkassem ben El-Ahrèche. Il commandait à la majorité des Ouled-Naïl de Djelfa. Il appartenait à la descendance de Sidi-Naïl. Il était le neveu d'un criminels de la conquête colonial, Si Chérif ben El-Ahrèche El-Gandouz, qui a été tué sous l'étendard tricolore, le 11/10/1864, et le fils du bachagha Si Belkassem ben El-Ahrèche, mort en tant commandeur de la Légion d'honneur après un demi-siècle de « remarquables services à la France ». Aux obsèques du bachagha des Ouled-Naïl, le commandant du Cercle militaire de Djelfa, le chef de bataillon Béreaux, prononça « l'émouvant » discours qui suit :

« Avant de rendre à la terre de ses ancêtres la dépouille mortelle du Bachagha des Ouled-Naïl, Si Mohammed ben Belkassem El-Ahrèche, qu'il me soit permis de rendre à tous ceux qui l'ont accompagné à cette dernière demeure, la vie et la carrière de ce remarquable chef indigène.

Si Mohammed ben Belkassem est né à Djelfa en 1958. Il s'engagea au 1^{er} Régiment de spahis en 1878, fut nommé sous-lieutenant le 13 juillet 1884 et lieutenant le 1^{er} mai 1891. Placé à la tête de la tribu des Ouled-Laouar et El-Mehache en qualité de caïd le 18 aout 1880, il reçut le titre

d'Agba des Ouled-Nail le 30 octobre 1897. Il a été élevé à la dignité de bachagha des Ouled-Nail le 19 aout 1919.

Quoique âgé seulement de 22 ans lorsqu'il fut nommé kaïd, Si Mohammed, élevé à une école de dévouement et de loyauté, fit preuve immédiatement des qualités de sérieux et de conscience qui font l'excellent chef indigène.

À l'école de cavalerie de Saumur, où il vécut au contact plus étroit de notre influence, sa manière de servir de son énergie l'ont fait très avantageusement apprécier par ses chefs. En un mot, il fit preuve, avec précocité vraiment remarquable, de toutes les qualités qu'on peut rechercher chez un grand chef arabe. Sa vie toute entière consacrée, avec un dévouement et un loyalisme parfaits, au service de la France ; en autorité, faite de bienveillance, de tact et de fermeté, l'ont fait autant apprécier par ses chefs que par ses administrés.

Son attitude, et sa manière d'être vis-à-vis des représentants de l'autorité française, n'ont jamais cessé d'être parfaites, toujours empreintes de courtoisie et d'urbanité et jamais obséquieuses.

Honneur et dignité, sagesse et fermeté, telles sont les principales qualités de cet homme de bien.

Ses brillantes qualités ont été sanctionnées par des promotions successives dans l'Ordre de la Légion d'honneur dont Si Mohammed était Commandeur depuis le 13 juillet 1913.

D'autres décorations : le croix d'officier du Mérite agricole, les palmes d'officier de l'instruction publique et d'autres distinctions ont été accordées au savant et au philosophe, à l'éleveur et l'arboriculteur distingué qu'était le bachagha des Ouled-Nails.

Parlerai-je de sa générosité et de ses autres vertus devenues proverbiales ? Je le crois inutile si j'en juge par l'influence de ceux qui ont tenu à rendre un dernier hommage à Si Mohammed, par l'émotion qui circule dans tout

le cercle depuis que la nouvelle de l'aggravation de son état connu, par la consternation qu'a jetée dans Djelfa celle de son état. Puisse cet hommage unanime adoucir les regrets que la mort de ce si affectueux chef de famille cause à tous les siens !

Bachagha Si Mohammed ben Belkassem !

Au nom de la France que vous avez si fidèlement servie, au nom du gouvernement général de l'Algérie, au nom du Général en chef qui commande cette armée d'Afrique à laquelle vous avez appartenu, au nom du commandant militaire du territoire, au nom de tous les officiers et des populations du Cercle de Djelfa, je vous dis adieu !

Reposez-vous près de votre oncle, le bachagha Si Chérif, de votre père, le bachagha Si Belkassem, jouissez avec eux de la paix que Dieu accorde à tous les hommes de bien, en attendant, le grand jour de la récompense glorieuse qu'il a promise à tous ceux qui ont foi en lui ! Certes, nous appartenons à Dieu et c'est à lui que nous revenons ! Dieu ne laisse jamais faillir la récompense de ceux qui font le bien ! »

Et les hommages ce suivent et ce poursuivent, afin de mettre en branle ces membres et leurs familles de la féodalité coloniale qui sévissent toujours dans l'Algérie de l'indépendance politique, sous des couvertures diverses et dans la plupart des administrations, rouages et entrailles sociales et économiques du pays.

Le 17/4/1924 et aux obsèques du bachagha Benbouali El-Hadj, le Délégué Financier de Chleff, M. Saïah Mustapha, au nom de la population musulmane, vient saluer la dépouille de celui qui a fait partie du personnel des caïd de la commune mixte du Cheliff durant 41 ans. Il s'exprimera ainsi :

« Messieurs,

Vous venez d'entendre l'éloge funèbre du Bachagha, Benbouali El-

Hadj ben Mohammed, et je ne reviendrai pas sur les mérites du défunt qui vous ont été exposés si éloquemment par les représentants du Gouvernement de la République Française ;

Je tiens toutefois, en mon nom personnel, et en celui de la population musulmane que je représente, à saluer bien bas la grande figure arabe qui disparaît ;

Fils de l'Agha de l'Ouarsenis, descendant d'une grande famille de ce pays, le Bachagha Benbouali continuait ici les traditions d'honneur et de loyalisme qui étaient la règle chez tous les siens ;

Le Gouvernement avait su récompenser ce véritable chef, et nous pardons en lui un conseiller éclairé en même temps qu'un homme absolument intègre ;

J'adresse à sa famille éplorée mes très respectueuses condoléances et je m'incline bien bas devant sa tombe. »

M. Benbouali Mohamed, fils du bachagha, très ému, remercia les autorités coloniales en ces termes :

« Messieurs,

Je ne veux pas quitter cet endroit sans venir, au nom de toute la famille de notre cher et regretté père le Bachagha Benbouali, vous remercier d'avoir bien voulu venir assister à l'enterrement. Je remercie particulièrement M. Bardenat, ainsi que ceux qui l'ont délégué pour venir rendre les derniers hommages au chef indigène, serviteur dévoué de la France.

Notre famille qui a toujours été une pépinière de serviteurs de la France espère qu'elle ne sera par délaissée.

Notre père est parti mais nous espérons que la France, toujours reconnaissante, n'oubliera pas les services rendus et daignera jeter un regard sur nous pour sécher nos larmes.

Merci. Messieurs !

Adieu mon père ! ».

Celui qui a été enterré est le petit-fils de l'agha Si El-Hadj Ahmed, qui a été tué en combattant Cheikh Boumaza en 1845. La France pleura longuement le fils de Si Mohammed Benbouali qui a été blessé grièvement au cours d'une bataille avec la tribu révoltée à la colonisation européenne, les Flittas.

L'Algérie de la dépendance économique actuelle avait recensé en 2014, quelques 8,5 millions d'hectares de terre agricoles, c'est-à-dire après un demi siècle d'indépendance politiques.

En 1954, l'État colonial et à la veille de sa guerre de la terre brûlée, parle de 8,2 millions d'hectares de terres agricoles une forte proportion de forêts et de terres improductives.

En 1928, l'Algérie comptait sur les 21 millions d'hectares de terres agricoles, 4 millions d'hectares de superficies cultivées. En 26 ans, l'État colonial a mis en valeur pour son compte et aux besoins de l'Europe et de l'Amérique du Nord, quelques 4,5 millions d'hectares de terres cultivées supplémentaires.

Nous nous interrogeons sur cette indépendance politique qui n'a permis qu'à quelques 300 millions d'hectares d'être mise en valeur en 60 ans d'existence de l'État national. De 2009 à 2019, les chiffres de l'État national nous alarme un peu plus. Sur les 7,5 millions d'hectares, il n'y a que 4,6 millions d'hectares de terres cultivables.

Devant ces chiffres, la question agraire est toujours à l'ordre du jour du devenir politique de pays et de son État national. La culture de la spoliation du patrimoine agricole est une manière de dire et d'encourager le retour de l'État de l'Indigénat

politique. Irons-nous jusqu'à regretter les temps de la cravache et du nœud de bœuf pour redonner sens à notre avenir agraire ?

Devrions-nous ce replier sur ce replier sur ces propos durant le régime de Chadli Bendjedid et qui disaient que seules les propriétaires terrien d'antan avaient de l'amour pour exploiter la terre nourricière ? Les Réformes agraires sont une création de Satan et des athées. Allons-nous regretter le règne des aghas et bachaghas pour découvrir que l'Algérie est d'abord un pays agricole et agro-industriel et que sa paysanne est une force de frappe révolutionnaire.

Table de matières :

Préambule.....	3
-----------------------	----------

Un « Chef de tribu » : Parlementaire.....	4
La fabrique de la féodalité coloniale.....	20
L'indigénat politique.....	28

Avant de partir, connectez-vous à Internet et...

Notez simplement l'ebook gratuit

Pour noter le livre que vous venez de lire, il vous suffit de passer la souris sur les étoiles, vous arrivez sur la page de l'ebook et vous pouvez cliquer sur le nombre d'étoiles que vous voulez accorder au livre.



Déposez votre avis

Vous pouvez déposer votre avis en cliquant sur le bouton "Donner mon avis". Vous arrivez sur la page des avis et avec quelques lignes, vous participez en écrivant votre ressenti de l'ebook que vous venez de terminer.

Donner votre avis



Les auteurs comptent sur vous

